

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **75 137 180** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **758 215** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 85,73% de l'actif total au 30 septembre 2021 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 29 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407
	a- Obligations et valeurs assimilées		64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407
	b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	10 720 863,653	23 000 829,854	22 536 975,455
	a- Placements monétaires		5 524 919,826	15 471 188,871	4 991 165,113
	b- Disponibilités		5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	13,311	13,311
	TOTAL ACTIF		75 137 179,916	84 951 705,290	84 847 661,173
	<u>PASSIF</u>		<u>316 922,380</u>	<u>626 944,852</u>	<u>351 243,311</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	292 439,112	597 117,571	260 278,824
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	24 483,268	29 827,281	90 964,487
	<u>ACTIF NET</u>		<u>74 820 257,536</u>	<u>84 324 760,438</u>	<u>84 496 417,862</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	72 650 143,739	81 839 074,030	81 203 718,326
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.8	<u>2 170 113,797</u>	<u>2 485 686,408</u>	<u>3 292 699,536</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		680,496	652,763	647,618
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 169 433,301	2 485 033,645	3 292 051,918
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		75 137 179,916	84 951 705,290	84 847 661,173

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	122 741,466	516 680,264	278 137,846	733 036,020	1 024 260,846
	Total des revenus des placements		942 446,737	2 808 978,916	1 024 866,697	3 040 617,555	4 090 886,623
CH 1	Charges de gestion des placements	3.9	-168 635,864	-515 971,301	-188 572,549	-551 644,436	-742 504,830
	Revenu net des placements		773 810,873	2 293 007,615	836 294,148	2 488 973,119	3 348 381,793
CH 2	Autres charges	3.10	-24 976,671	-75 844,739	-29 884,236	-87 894,853	-118 033,293
	Résultat d'exploitation		748 834,202	2 217 162,876	806 409,912	2 401 078,266	3 230 348,500
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		17 196,143	-47 729,575	83 631,456	83 955,379	61 703,418
	Sommes distribuables de la période		766 030,345	2 169 433,301	890 041,368	2 485 033,645	3 292 051,918
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-17 196,143	47 729,575	-83 631,456	-83 955,379	-61 703,418
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		9 381,240	27 837,810	9 381,240	27 939,780	37 321,020
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		0,000	576,500	0,000	0,000	0,000
	Frais de négociation de titres		0,000	0,000	-5,319	-5,319	-5,319
	Résultat net de la période		758 215,442	2 245 577,186	815 785,833	2 429 012,727	3 267 664,201

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/09/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>758 215,442</u>	<u>2 245 577,186</u>	<u>815 785,833</u>	<u>2 429 012,727</u>	<u>3 267 664,201</u>
a- Résultat d'exploitation	748 834,202	2 217 162,876	806 409,912	2 401 078,266	3 230 348,500
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 381,240	27 837,810	9 381,240	27 939,780	37 321,020
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	576,500	0,000	0,000	0,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-5,319	-5,319	-5,319
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-2 802 340,566</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 271 674,213</u>	<u>-3 271 674,213</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>847 738,837</u>	<u>-9 119 396,946</u>	<u>3 914 213,870</u>	<u>3 404 643,685</u>	<u>2 737 649,635</u>
a- Souscriptions	17 509 913,891	44 163 253,204	12 272 761,06	28 281 390,621	37 090 087,479
- Capital	17 205 300,000	43 324 000,000	12 072 000,000	27 657 100,000	36 225 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-129 946,619	-332 037,116	-97 259,313	-225 492,632	-293 417,886
- Régularisation des sommes distribuables	434 560,510	1 171 290,320	298 020,368	849 783,253	1 158 105,365
b- Rachats	16 662 175,054	53 282 650,150	8 358 547,185	24 876 746,936	34 352 437,844
- Capital	16 368 400,000	51 973 600,000	8 210 200,000	24 283 800,000	33 502 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-123 581,532	-399 648,219	-66 011,170	-198 314,620	-271 402,930
- Régularisation des sommes distribuables	417 356,586	1 708 698,369	214 358,355	791 261,556	1 121 840,774
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 605 954,279	-9 676 160,326	4 729 999,703	2 561 982,199	2 733 639,623
<u>AN4- Actif Net</u>					
<u>a- En début de période</u>	73 214 303,257	84 496 417,862	79 594 760,735	81 762 778,239	81 762 778,239
<u>b- En fin de période</u>	74 820 257,536	74 820 257,536	84 324 760,438	84 324 760,438	84 496 417,862
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
<u>a- En début de période</u>	723 618	818 483	786 364	791 249	791 249
<u>b- En fin de période</u>	731 987	731 987	824 982	824 982	818 483
VALEUR LIQUIDATIVE	102,215	102,215	102,214	102,214	103,235
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,07%	3,89%	3,91%	3,94%	3,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2021 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
BTA	(1)	50 503 557,153	50 468 343,584	50 820 599,564
Obligations émises par l'Etat	(2)	5 089 479,451	612 823,221	620 325,884
Obligations des Sociétés	(3)	8 823 279,659	10 869 695,320	10 869 746,959
Total		64 416 316,263	61 950 862,125	62 310 672,407

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
<u>BTA et Emprunts de l'Etat</u>		<u>54 687 658,956</u>	<u>55 593 036,604</u>	<u>73,99%</u>
<u>BTA</u>		<u>49 687 658,956</u>	<u>50 503 557,153</u>	<u>67,22%</u>
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	5 062 053,990	6,74%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	988 542,393	1,32%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 164 660,630	9,54%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	32 113 355,482	42,74%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 174 944,658	6,89%

(2) Obligations émises par l'Etat

<u>Obligations émises par l'Etat</u>		<u>5 000 000,000</u>	<u>5 089 479,451</u>	<u>6,77%</u>
<u>Emprunts de l'Etat</u>		<u>5 000 000,000</u>	<u>5 089 479,451</u>	<u>6,77%</u>
EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000,000	1 272 180,821	1,69%
EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000,000	3 817 298,630	5,08%

(3) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
<u>Obligations des Sociétés</u>		<u>8 515 408,000</u>	<u>8 823 279,659</u>	<u>11,74%</u>
AMENBANK ES2009	30 000	598 800,000	598 871,528	0,80%
AMENBANK2008(B)	20 000	700 000,000	714 283,836	0,95%
AMENBANKSUB2010	18 000	479 340,000	481 658,641	0,64%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	500 000,000	534 597,260	0,71%
BH 2009CATB	50 000	1 535 000,000	1 583 857,578	2,11%
BNASUB09	23 300	465 068,000	474 810,729	0,63%
CIL 2017 - 7.95%	10 000	400 000,000	413 939,726	0,55%
HL 2016-2 7.65%	19 400	388 000,000	407 972,326	0,54%
HL 2017-3 8%	10 000	400 000,000	417 393,973	0,56%
HL 2020-2 10.6%	6 500	650 000,000	698 626,411	0,93%
TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	1 000 000,000	1 055 041,096	1,40%
TLF 2021-1 9.7 %	4 100	410 000,000	424 731,244	0,57%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	400 000,000	416 379,178	0,55%
UIB 2016-A 7.4%	9 500	190 000,000	198 258,805	0,26%
UIB2009-1 CAT B	20 000	399 200,000	402 857,328	0,54%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations - Intérêts	224 140,122	526 073,713	151 167,560	531 735,845	695 213,347
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	595 565,149	1 766 224,939	595 561,291	1 775 845,690	2 371 412,430
TOTAL	819 705,271	2 292 298,652	746 728,851	2 307 581,535	3 066 625,777

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2021 à 10 720 863,653 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	5 524 919,826	15 471 188,871	4 991 165,113	7,35%
Disponibilités	(2)	5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342	6,92%
Total		10 720 863,653	23 000 829,854	22 536 975,455	14,27%

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt

Emetteur	Taux de Rémunération	durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
CD AIL	8,80%	370	21/06/2021	1 500 000,000	1 529 920,000	2,04%
CD UBCI	6,26%	20	20/09/2021	3 988 909,681	3 994 999,826	5,32%
Total placement certificats de dépôt				5 488 909,681	5 524 919,826	7,35%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	2 000 000,000	0,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	3 259,617	0,000	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	58 888,720	153 131,890	105 181,966
Avoirs en banque	3 133 795,490	7 376 509,093	9 392 864,430
Total	5 195 943,827	7 529 640,983	17 545 810,342

a- Dépôt à terme

Banque	Taux de Rémunération	durée /J	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif
UBCI	6,73%	90	06/04/2021	2 000 000,000	2 003 259,617	2,67%
Total placement dépôt à terme				2 000 000,000	2 003 259,617	2,67%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des certificats de dépôt	55 363,376	235 934,849	94 832,711	238 457,008	378 888,602
Intérêts sur les avoirs bancaires	67 378,090	280 745,415	183 305,135	494 579,012	645 372,244
TOTAL	122 741,466	516 680,264	278 137,846	733 036,020	1 024 260,846

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres Actifs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
AC4	Autres Actifs	0,000	13,311	13,311
	RS sur achats obligations des Sociétés	0,000	13,311	13,311

3.5 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	292 439,112	597 117,571	260 278,824
	Frais de gestionnaire	38 411,504	42 952,636	43 473,760
	Frais de dépositaire	37 752,893	81 923,928	21 206,713
	Frais des distributeurs	216 274,715	472 241,007	195 598,351

3.6 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	24 483,268	29 827,281	90 964,487
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	101,700	0,000	59 005,668
	Redevance CMF	6 180,971	6 956,339	7 301,215
	Charges à payer sur l'exercice encours	18 200,597	22 870,942	24 657,604

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	81 848 300
* Nombre de titres	818 483
* Nombre d'actionnaires	979
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	43 324 000
* Nombre de titres émis	433 240
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	51 973 600
* Nombre de titres rachetés	519 736
<u>Capital au 30/09/2021</u>	
* Montant en nominal	73 198 700
* Nombre de titres	731 987
* Nombre d'actionnaires	938

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/09/2021 s'élève à – **9 676 160,326** Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/09/2021 est de 731 987 contre 818 483 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>81 203 718,326</u>	<u>81 203 718,326</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>43 324 000,000</u>	<u>43 324 000,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-51 973 600,000</u>	<u>-51 973 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>96 025,413</u>	<u>2 266 139,210</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	27 837,810	27 837,810
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	576,500	576,500
- Frais de négociations de titres	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	67 611,103	67 611,103
- Sommes distribuables		2 170 113,797
<u>Montant fin de période au 30/09/2021</u>	<u>72 650 143,739</u>	<u>74 820 257,536</u>

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2021 s'élèvent à **2 170 113,797** DT contre **3 292 699,536** DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
Somme distribuables des exercices antérieurs	680,496	652,763	647,618
Résultat d'exploitation	2 217 162,876	2 401 078,266	3 230 348,500
Régularisation du résultat d'exploitation	-47 729,575	83 955,379	61 703,418
Total	2 170 113,797	2 485 686,408	3 292 699,536

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	168 635,864	515 971,301	188 572,549	551 644,436	742 504,830
Rémunération du gestionnaire	38 411,504	117 526,800	42 952,636	125 652,349	169 126,109
Rémunération du dépositaire	18 737,323	57 330,152	20 952,508	61 293,837	82 500,549
Rémunération des distributeurs	111 487,037	341 114,349	124 667,405	364 698,250	490 878,172

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	24 976,671	75 844,739	29 884,236	87 894,853	118 033,293
Redevance CMF	18 737,323	57 330,152	20 952,508	61 293,837	82 500,549
Abonnement des charges budgétisées	6 239,348	18 514,587	8 931,728	26 601,016	35 532,744

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	6 239,348	18 514,587	8 931,728	26 601,016	35 532,744
Taxes	1 619,952	4 807,030	2 386,741	7 108,338	9 495,079
Frais bancaires	34,287	101,743	30,904	92,038	122,940
Publication BO CMF	329,032	976,368	378,557	1 127,442	1 506,000
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 704,564	5 076,636	6 781,200
Frais AGO et publications	1 034,514	3 069,809	1 414,569	4 212,956	5 627,525
Jetons de Présence	1 512,329	4 487,671	3 016,393	8 983,606	12 000,000

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

* la gestion du portefeuille de la SICAV,

* la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.



